

NON, les ETF ne sont pas à la mode !

Malgré la progression incontestable de la place qu'ils occupent dans l'univers de l'investissement, les ETF ne sont pas à la mode. Voici pourquoi !



Non les ETF ne sont pas à la mode ! Tous les types d'investisseurs n'ont pas succombé à leurs attraits. De leur côté, les professionnels de l'investissement les ont adoptés depuis de nombreuses années. Au niveau mondial 287 milliards de dollars ont été investis dans les ETF en 2015 (+23% par rapport à 2014). En Europe, les flux acheteurs ont été de 68 milliards de dollars. Au total, les actifs en ETF sont légèrement supérieurs à 3.000 milliards de dollar⁽¹⁾. Mais il existe un type d'investisseurs encore absent des ETF : les particuliers français. Plusieurs raisons à cela :

➤ Bien que la France fournisse des bataillons de mathématiciens, d'analystes quantitatifs... au monde de la finance, force est de reconnaître que les français préfèrent se passionner pour d'autres sujets que l'économie ou la finance. En 2010, le CODICE (Conseil pour la diffusion de la culture économique) a posé une série de 20 questions aux français. La note moyenne a été de 8.3/20 (**accessible ici**). Il y a quelques jours Standard&Poors a rendu les résultats d'une enquête menée dans 144 pays (**accessible ici**). Il s'agissait de mesurer des compétences basiques en finance. La France arrive en 25^e position, derrière Myanmar et le Botswana. Pas brillant. Puisque les français ne vont pas aux ETF (malgré le bénéfice qu'ils en tireraient), les ETF devront venir aux français. Ainsi pour être adoptés, les ETF devraient être « poussés » par les distributeurs de produits financiers (Agences bancaires, Conseillers Financiers,...).

- Un des charmes des ETF est leur faible coût. Les frais de gestion en moyenne se montent à 0.1% pour les grands indices, de 0.4% à 0.7% pour des indices plus spécifiques. Ces niveaux sont à comparer avec les OPCVM classiques dont les « frais courants » se montent à 2.4%. Ce niveau de frais permet de rémunérer tous les intermédiaires entre le gérant de l'OPCVM et le client final. Dans le cas des ETF, c'est impossible. Aucun intermédiaire n'a donc d'intérêt à les proposer à sa clientèle. Pourtant, plusieurs solutions, dont la nôtre, permettent aux investisseurs particuliers d'accéder à une gestion en ETF de leur compte titre, leur PEA ou leur contrat d'assurance⁽²⁾.
- Les ETF seraient ennuyeux. La gestion active permettrait elle de raconter des « histoires » aux clients. L'histoire de performances passées exceptionnelles, l'histoire du gérant qui voyage dans le monde entier à la recherche des meilleures opportunités... J'en connais également. Mais je connais surtout l'histoire du gérant sous-performant. Toutes les études sur le sujet nous la racontent. Je connais l'histoire du gérant qui fait vivre tous les intermédiaires en prélevant des commissions élevées. Enfin, je ne crois pas que les investisseurs français aient plus besoin « d'histoires » que les investisseurs des autres pays ayant déjà adoptés les ETF.

Mais la principale raison pour laquelle les ETF ne sont pas à la mode est ailleurs. « *La mode, c'est ce qui se démode* » disait Cocteau. Or, les ETF prennent une place à part entière et de manière durable dans les portefeuilles des investisseurs. Ce n'est pas prêt de changer.

(1) Données ETFGI

(2) Pour plus d'informations, **veuillez nous contacter**



Sondage Natixis (*)

Natixis a réalisé un sondage auprès des Conseillers Indépendants en Europe sur les risques et les opportunités de leur activité dans un contexte d'évolution réglementaire et de révolution dans l'offre de service avec l'arrivée des Robo-advisors.

Il en faudrait plus pour les démoraliser. Près de 70% considèrent que l'automatisation du conseil représente une occasion pour qu'ils puissent démontrer toute leur valeur et leur expertise aux clients. Concomitamment, 4 Conseillers sur 5 désignent le manque d'accompagnement personnalisé pendant les épisodes de volatilité comme l'un des inconvénients majeurs des « robo-advisors ».

L'offre des « Robo-advisors » est innovante et vient compléter astucieusement l'offre classique en utilisant les technologies actuelles. Bien entendu, elle n'est pas exempte de critique mais je trouve les Conseillers bien optimistes face à cette concurrence nouvelle. Il est pour le moins curieux qu'une majorité estime qu'il s'agit d'une opportunité et de constater qu'une grande minorité s'y prépare réellement.

Les « Robo-advisors » attireront peut-être une nouvelle clientèle délaissée par les banques de réseau ou lasse de l'absence de conseil des brokers en ligne. Mais le gâteau risque de croître moins vite qu'il n'y aura de convives autour de la table. Et les derniers arrivés n'auront sans doute pas les plus petites parts.

(*) Plus d'informations sur durableportfolios.fr



Nouveautés

Encore un nouvel entrant dans l'univers des ETF. Janus vient d'annoncer qu'il projette de lancer 2 ETF « smart beta » sur les petites capitalisations. Les critères de sélection seront la croissance, les marges et la rentabilité des capitaux investis. C'est un projet qui vient à la suite de l'acquisition de VS Holding, la société qui assure la gestion des ETP de la gamme VelocityShares.

De longue date les grandes sociétés technologiques se sont intéressées à aux sociétés israéliennes. Israël se situe à la 2nd place en terme R&D/PIB. 250 multinationales ont des centres de R&D en Israël. En dehors des Etats-Unis, Israël est le seul pays dans lequel Apple a des bureaux de R&D... Désormais cette thématique est accessible via les ETF. BlueStar TA-BIGITech Israel Techno ETF est coté sur la bourse de Tel-Aviv depuis le début du mois. Les principaux composants sont : Amdoc, Check Point Software ou Elbit System.

ZyFin est une société de Conseil et d'Asset Management basée à Singapour. Elle est spécialiste des pays émergents. Elle lance son 1^{er} ETF UCITS qui a pour intérêt d'être le premier à investir sur une classe d'actifs lointaine mais non dénuée d'intérêt : les obligations d'entreprises indiennes. Son exposition au secteur à fort potentiel des infrastructures et son taux actuariel de 7.0% le rendent attractif. Mais attention à l'effet devise qui baisse contre l'euro depuis près de 2 ans.



OPCVM classiques : mieux vaut croire dans sa bonne étoile.

Lorsqu'on parle des avantages des ETF, il est souvent mis en avant leur faible coût et la fréquente sous-performance des gestions actives. On oublie parfois une différence majeure entre les ETF et les autres OPCVM. Les premiers permettent de connaître le prix de sa transaction avant qu'elle n'intervienne. Dans le cas l'OPCVM, c'est la surprise (bonne ou mauvaise) que l'on découvre lors de la publication de la valeur liquidative le lendemain ou le surlendemain. Parce qu'il n'est pas rare de constater un écart de 1% ou 2% entre les niveaux le plus bas et le plus haut d'une séance, soit entre 15% et 30% de la performance annuelle des marchés d'actions, acheter un OPCVM et s'en remettre au hasard semble une proposition peu attractive, à moins de conserver le fonds plusieurs année... ou de croire en sa bonne étoile.

La maxime du mois

« L'argent est préférable à la pauvreté, ne serait-ce que pour des raisons financières » (Woody Allen)

Groupe LinkedIn



Nous avons été à l'initiative de la création du groupe LinkedIn « **ETF pour Tous** ».

Longtemps les particuliers ont été tenus à l'écart de l'explosion des ETF. Vous souhaitez vous exprimer ou juste écouter ce qui se dit sur ce sujet et tous les sujets connexes.

Rejoignez notre groupe en cliquant ici



Rédigée le 22/11/ 2015

Et maintenant

Le rebond d'octobre a été tonique. Mais il n'a pas été confirmé par les fondamentaux, au-delà de quelques indicateurs comme l'emploi américain, qui n'est certainement pas un indicateur avancé. D'un point de vue technique, il y a parfois des analyses plus parlantes que d'autres. Le dollar, dont la hausse inquiétait au printemps, vient de sortir d'une période de consolidation et semble reprendre une tendance haussière. Le grand écart des politiques de la Fed et des autres Banques Centrales risque de mal se finir. **Notre conseil : le moment semble de nouveau opportun pour réduire la voilure progressivement, la saisonnalité demeurant favorable.**

Régis Yancovici



Fondateur Pragmages



DISCLAIMER

Cette publication constitue une « recherche en investissement » au sens de l'article L544-1 du Code Monétaire et Financier. Il ne s'agit pas de « Conseils en Investissement » personnalisés, ni de propositions d'achat ou de vente.

Les analyses présentes dans ce document sont réalisées avec la plus grande probité et en totale indépendance vis-à-vis des établissements financiers, en particulier des producteurs d'ETF.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que les ETF évoqués ne sont pas forcément UCITS et, qu'à ce titre, leur achat par un professionnel de l'investissement peut nécessiter un agrément spécifique.